Banque centrale européenne BCE. Rapport 1999

2000/2118(COS) - 07/03/2000 - Document de base non législatif

OBJECTIF: présentation du rapport annuel de la Banque centrale européenne (1999). CONTENU: le rapport annuel de la BCE est le premier qui porte sur une année entière d'exercice de la politique monétaire de l'Eurosystème. Il traite également des autres activités de l'Eurosystème et du Système européen de banques centrales. Pour la BCE, l'analyse retrospective de la première année d'existence de l'euro fournit certains motifs de satisfaction. La politique monétaire unique a débuté sous des auspices favorables. En outre, la stratégie de politique monétaire de l'Eurosystème s'est révélée un précieux outil, tant pour les décisions de politique monétaire que pour leur justification devant l'opinion publique. Tout au long de l'année, l'Eurosystème a dès lors été en mesure de se consacrer principalement au maintien du climat de stabilité des prix, la hausse des prix s'établissant en moyenne à un peu plus de 1%. L'Eurosystème continuera donc d'expliquer l'importance de son objectif premier de maintien de la stabilité des prix dans la zone euro. Le rapport souligne également que l'introduction de l'euro, notamment les aspects techniques du processus, s'est déroulée sans heurts. Les premières semaines de janvier 1999 ont vu l'intégration des marchés monétaires de la zone euro. Le cadre opérationnel de l'Eurosystème, avec le recours à des opérations de refinancement, des facilités permanentes et un système de réserves obligatoires avec constitution en moyenne, a bien fonctionné. Les taux d'intérêt au jour le jour ont été généralement stables sans qu'il soit besoin de recourir à des mécanismes de réglage. L'économie de la zone euro rentre désormais dans une phase cruciale. Une excellente opportunité de réaliser des progrès significatifs en matière de réduction du chômage dans l'ensemble de la zone euro et de revitaliser l'économie se présente désormais avec l'accélération de la croissance dans un contexte de stabilité des prix. Elle ne pourra être exploitée que si les autorités font les bons choix et si le secteur privé prend des initiatives: - mettre fermement l'accent sur le maintien de la stabilité des prix, en vue de contribuer à réduire le chômage et de renforcer la confiance des citoyens dans l'euro; - les autorités budgétaires devraient ramener leurs déficits à des niveaux proches de l'équilibre, ou même réaliser des excédents; - les autorités devraient engager des réformes structurelles conférant plus de souplesse au fonctionnement des marchés; - lors des négociations salariales, les partenaires sociaux devraient prendre en compte l'importance du maintien de la stabilité des prix, la croissance de la productivité, la nécessité de réduire le chômage et le fait que des circonstances différentes appellent des évolutions salariales différenciées. Le rapport insiste également sur la nécessité de progresser dans l'intégration des marchés de capitaux, notamment grâce à des mesures assurant des conditions d'égalité de concurrence. Il en va de même pour la création d'un marché unique des services financiers. Il convient également d'adopter un cadre réglementaire solide régissant l'émission de monnaieélectronique.